

*Amendement permettant l'application des dispositions
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 22

N° 693

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2025

PJL REFONDATION DE MAYOTTE - (N° 1573)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 693

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 22

Supprimer l'alinéa 16.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Levée de gage.